

Le dossier de qualification et le dossier de candidature MCU

Généralités

- Les modalités viennent de changer donc faire attention aux conseils des anciens
- Maintenant une inscription via un serveur internet (ANTARES, ANTEE) puis envoi de dossiers papier
- Suivre strictement les délais car pas une minute de dépassement autorisée

La qualification

- Première étape pour pouvoir postuler: se faire qualifier
- Processus national qui se lance en automne de chaque année
- Septembre octobre : inscription via le web
- Environ 15/12 date limite d'envoi du dossier aux rapporteur
- Réponse mars-avril

Le dossier qualification

- 1° Une photocopie d'une pièce d'identité avec une photographie ;
- 2° Une pièce justificative permettant d'établir :
 - a) Soit la possession de l'un des titres mentionnés au 1° de l'article 1er ou de l'article 2 ci-dessus ;
 - b) Soit la possession de diplômes universitaires, qualifications et titres justifiant la demande de dispense prévue au 1° de l'article 1er ou de l'article 2 ci-dessus ;
-
- 3° Un exemplaire du curriculum vitae, complété par un exposé du candidat qui précise, notamment, ses activités en matière d'enseignement, de recherche, d'administration et d'autres responsabilités collectives ;
- 4° Un exemplaire des travaux, ouvrages et articles , dans la limite de trois documents pour les candidats à la qualification aux fonctions de maître de conférences
- 5° Lorsqu'un diplôme est exigé, une copie du rapport de soutenance du diplôme produit.

Pour le dossier

- Un CV
- Exposé des activités
 - Enseignement
 - Recherche
 - Administration
 - Responsabilités collectives
- Copie des travaux

Des règles

- Facilitez le travail de votre rapporteur
 - Allez voir sur le web dans les pages de la section les critères et faites les apparaître clairement dans votre dossier
 - enseignement réalisé (XX heures de TP/TP/Cours de telle matière devant tel public (avec attestations)
 - Travaux publiés
 - Liste des publications parues ou acceptées (même avec modif) (joindre copie de l'avis)
 - Pour les congrès indiquer si il y a une sélection des papiers
 - Proceedings de congrès
 - Com orales
 - Com affichées
 - Autres activités et responsabilités collectives

Des règles

- Faire apparaître pour votre thèse les dates de début et de fin, le nom du ou des directeurs, le labo de réalisation, l'université de soutenance, la mention et la liste des membres du jury avec leur titre et leur domaine de recherche
- Joindre les rapports pré soutenance même si ils ne sont pas demandés

Le résumé des travaux

- Faites court et pensez que vous vous adressez à un non spécialiste de votre domaine précis
- Montrez clairement votre contribution
- Vous pouvez ajouter quelques lignes de projets mais ce n'est pas obligatoire

Critères

- En général vous serez qualifié si
 - Vous montrez que vous êtes capable d'enseigner la matière concerné jusqu'à au moins la licence
 - Vous montrez que vous avez produit de la connaissance dans ce domaine
- VERIFIEZ LES CRITERES DE LA SECTION

Dossier MCF

- Inscription via le WEB puis envoi de dossier à l'université où vous candidatez
- Un dossier spécifique par université en fonction du labo d'accueil

Le dossier MCF

- Les candidats adressent à l'établissement un dossier, en deux exemplaires, qui comporte les documents suivants destinés aux rapporteurs, à l'exclusion de toute autre pièce :
 - la déclaration de candidature imprimée sur ANTARES, à partir du domaine ANTEE, avec la signature du candidat ;
 - une copie d'une pièce d'identité avec photographie ;
 - un curriculum vitae donnant une présentation analytique de leurs travaux, ouvrages, articles et réalisations en mentionnant les travaux qui seront adressés s'ils sont convoqués pour l'audition ;
 - une copie du rapport de soutenance du diplôme produit ;
 - le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 13 de l'arrêté du 25 avril 2002 susvisé ou, pour les autres diplômes, un document équivalent.

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

Le rôle du dossier

- Vous faire sélectionner pour la suite
- Donc être dans les 10 à 20 meilleurs
- Eviter les critères éliminatoires
 - Profil de recherche
 - Profil d'enseignement
 - Minimum d'enseignement demandé
 - Minimum de production recherche
 - Vous être manifesté auprès de la commission
- Renseignez-vous

